



CAP_A JARDINIER PAYSAGISTE (FI)



Secteur(s) professionnel :	Aménagements Paysagers & Espaces verts
Niveau :	3
Diplôme(s) acquis :	CAPa
Statut(s) :	Formation Initiale et Apprentissage



Objectifs :

Le CAPa tend à fournir les connaissances de base qu'il faut posséder pour effectuer correctement des travaux relevant des aménagements paysagers. Il permet le développement des responsabilités.

Stages socioprofessionnels chez des paysagistes, des services techniques espaces verts ou dans les divers métiers des travaux paysagers. Il a pour objectif de former des employés ou des ouvriers qualifiés, dans un métier précis, qui s'inséreront rapidement dans la vie active. Il peut permettre également de poursuivre des études en BAC professionnel ou en CS (Certificat de Spécialisation).

Conditions d'entrée :

Etre issu(e) de : 3ème générale, 3ème technologique, 3ème d'insertion ou de SEGPA

Etre motivé(e) par :

- ♣ La réalisation de jardins ou d'espaces verts (terrassement, drainage, arrosage, allée, bordure, dallage, muret, escalier, plantation, gazon)
- ♣ Les végétaux d'ornement (arbres, arbustes, vivaces)
- ♣ L'entretien de jardins ou d'espaces verts (taille, fertilisation, soins, tonte)

Le Déroulement de la formation :

La formation s'organise en alternance avec 50 semaines ((1750h) en entreprise et 28 semaines (980h) effectuées à la Maison Familiale Rurale sur une durée de 2 ans.

Contenu de la formation :

Modules d'enseignements généraux :

- ♣ Français
- ♣ Mathématiques
- ♣ Anglais
- ♣ Histoire-Géographie
- ♣ Communication
- ♣ Sport

Modules du secteur professionnel :

- ♣ Entreprise
- ♣ Vie professionnelle
- ♣ Bases scientifiques
- ♣ Techniques et pratiques professionnelles





Modules Initiative professionnelle :

- ♣ Entretien d'un milieu naturel

Examens :

Les élèves préparent les examens nationaux officiels du ministère de l'agriculture.

L'examen est organisé à partir d'un contrôle continu en cours de formation (CCF) sur les deux années et de 1 épreuve terminale à la fin des deux ans.

Débouchés :

- ♣ Services fleurissement dans les communes
- ♣ Entreprise paysagère
- ♣ Collectivité territoriale
- ♣ Syndicats intercommunaux

Poursuites d'étude :

- ♣ BAC Pro "Aménagements Paysagers"
- ♣ BAC Pro "Gestion des Milieux Naturels et de la Faune",

Ces deux formations sont dispensées à MARCONNE.

